

Enchères / Basse-Terre / Cours Nolivos

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

2 décembre 2024



MORTON
—&—
ASSOCIÉS



MORTON
—&—
ASSOCIÉS

Annonce n°2024/12/02

Doss n°20170001-LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 13 JANVIER 2025 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Sur la commune de **BASSE-TERRRE** (97100) les biens et droits immobiliers situés sur 2 parcelles de terre au lieudit 22, Cours Nolivos et rue du Docteur CABRE dans un ensemble immobilier et cadastrées :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AM / 75 / 22 Cours Nolivos / 04a 78ca

AM / 76 / 22 Cours Nolivos / 00a 42ca

Sur les lots numéros DEUX (2), TROIS (3), QUATRE (4)

Il s'agit d'un bien situé du premier étage au troisième étage de l'immeuble situé 22 rue du Cours Nolivos 97100 BASSE TERRE.

Le 1er étage mesure 413,11m², le local électrique mesure 16,08m², le 2ème étage mesure 447,20m², le 3ème étage mesure 374,75m², une terrasse de 29,49m², une autre de 35,75m².

Ces étages sont visiblement inoccupés.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire au Palais de Justice de BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 13 JANVIER 2025 sur la mise à prix de :

DIX MILLE EUROS (10 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 26 novembre 2024

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON